



Mortalités animales dans le Nord-Kivu durant la 10^{ème} épidémie de la MVE en RD Congo

PLAN STRATEGIQUE DE RIPOSTE A LA 10^{EME} EPIDEMIE DE LA MALADIE A VIRUS EBOLA DANS LE SECTEUR ANIMAL

AOUT 2019



Ministère de Pêche et Elevage

Table des matières

Liste des personnes qui ont participé à l'élaboration de ce rapport.....	2
Liste des sigles et abréviations.....	3
Liste des tableaux.....	4
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	5
II. OBJECTIFS DU PLAN.....	6
1. Objectif général.....	6
2. Objectifs spécifiques.....	7
III. PROBLEMES CIBLES DANS LE SECTEUR ANIMAL.....	8
1. Mortalités d'animaux d'élevage dans les zones touchées.....	8
2. Risque de transmission du virus Ebola à la population humaine à partir d'un réservoir animal :.....	8
3. Risque de transmission du virus Ebola aux animaux domestiques :.....	9
4. Risque de transmission des maladies animales entre les zones touchées et non touchées par l'actuelle épidémie de la MVE :.....	9
5. Risque de transmission des maladies animales aux populations humaines :.....	9
6. Risque de pénurie d'intrants d'élevage suite à la réduction des mouvements transfrontaliers :.....	10
7. Risque d'insécurité alimentaire suite à la réduction des mouvements transfrontaliers :.....	10
8. Risque de réticence de la population en rapport avec la distribution des vivres par les organisations d'action humanitaire :.....	11
9. Risque de dépendance en cas de distribution prolongée des vivres aux victimes d'Ebola :.....	11
10. Risque de perte d'emploi ou d'opportunités liés aux petits commerces dans les secteurs connexes liés à l'élevage :.....	12
11. Risque de transmission du virus Ebola dans les populations des gorilles dans les parcs nationaux :.....	12
12. Risque d'augmentation du braconnage dans les parcs nationaux suite à l'insécurité alimentaire :.....	13
IV. PLACE DU SECTEUR ANIMAL DANS L'EQUIPE MULTISECTORIELLE DE RIPOSTE CONTRE LA MALADIE A VIRUS EBOLA EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.....	13
V. AXES STRATEGIQUES D'INTERVENTION.....	16
VI. COORDINATION DES ACTIVITES.....	26

Liste des personnes qui ont participé à l'élaboration de ce rapport

1. C.T. BAKAYULU Oléa : UNIKIN
2. Dr BAKETANA Ruffin : SENES/MPE
3. Dr BALONGOLA IKONA : SQA/MPE
4. Dr BANZE Tatiana : LVC/MPE
5. Dr BONKELA Vincent : FAO
6. Dr BYAKYA Daudet : LVC/MPE
7. Dr DINGANGA Simon : ICCN
8. Dr EBENGO Saint-Germain : Elaeis Hebdo
9. Dr IFASSO Claude : DSV/MPE
10. Dr KABAMBA Fabien : SENES/MPE
11. Dr KAPETSHI Jimmy : INRB/MSP
12. Dr KARHEMERE Stomy : INRB/MSP
13. Dr MADIAMBA Doyen : DSV/MPE
14. Dr MAFUALA Jean Claude : SENAPEPIC/MPE
15. Dr MALU Sylvain : DPDE/MPE
16. Dr MANDE Jules : LVC/MPE
17. Dr MATALA François : CAVTK/MPE
18. Dr MAVANGA Enoch : LVL/MPE
19. Dr MITEYO Bruno : ONMV
20. Dr MPOYO Patrick : LVC/MPE
21. Dr NGAMUNA Florent : SG/MPE
22. Dr SAMBA WASILU : IPAPEL/KIN
23. Dr SUMBU Julienne : LVC/MPE
24. Dr TESSA Fabien : ABATTOIR MASINA/MPE
25. Dr TSHIBANGU Crispin : DCN/MEDD
26. Dr YENGA LINOWA : DLMA/MPE
27. Ir SELENGE Jeanne : DHSP/MSP
28. Mme KAFIONDO Clarisse : UNIVERS GROUPE TV
29. Mme MBONGA Régine : INRB/MSP
30. Mme MWACHA Amina : DIGITAL CONGO
31. Mme NGOLOLE Flore : CIGERS & INRB
32. Mme PALATA Bénédicte : CIGERS & INRB
33. Mme WABENO Peggy : TOP CONGO
34. Mr DIBWE Clément : GRAND JOURNAL
35. Mr KINDOMBE Esaie : INRB/MSP
36. Mr MULENDA Patient : UNPC
37. Mr PUNZA Popaul : RTNC
38. Mr ZOZO Fanfan : Congo Santé
39. Prof. MASUMU Justin : CIGERS, UPN, INRB & LVC

Liste des sigles et abréviations

ACP	: Agence Congolaise de Presse
ACSA	: Agents Communautaires de Santé Animale
APA	: Autorités Politico-administratives
CAVTK	: Centre Agronomique et Vétérinaire Tropical de Kinshasa
CIGERS	: Centre Interdisciplinaire de Gestion du Risque Sanitaire
DCN	: Direction pour la Conservation de la Nature
DHSP	: Direction de l'Hygiène et Salubrité Publique
DLMA	: Direction de Lutte contre les Maladies Animales
DPDE	: Direction de Production et Développement de l'Élevage
DSV	: Direction des Services Vétérinaires
FAO	: Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
ICCN	: Institut pour la Conservation de la Nature
INRB	: Institut National de recherche biomédicale
IPAPEL/KIN	: Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage/ Kinshasa
LVC	: Laboratoire Vétérinaire Central
LVG	: Laboratoire Vétérinaire de Goma
LVL	: Laboratoire Vétérinaire de Lubumbashi
MEDD	: Ministère de l'environnement, et développement Durable
MPE	: Ministère de Pêche et Elevage
MSP	: Ministère de la Santé Publique
MVE	: MVE
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONMVC	: Ordre National des Médecins Vétérinaires de la RDC
PSR	: Plan Stratégique de Riposte
PV	: Procès-Verbal
RDC	: République Démocratique du Congo
RTNC	: Radiotélévision Nationale Congolaise
SENAPEPIC	: Service National de Production de l'élevage Familial et Intrants Connexes
SENES	: Service National d'Epidémiologie-surveillance
SG	: Secrétariat Général
SQA	: Service de Quarantaine Animale
UNIKIN	: Université de Kinshasa
UNPC	: Union Nationale des presses congolaises
UPN	: Université Pédagogique Nationale
USPPI	: Urgence de Santé Publique de Portée Internationale

Liste des tableaux

Tableau 1 : Stratégie 1. : Renforcer les structures du secteur animal dans le but de les rendre plus performantes dans la lutte contre les épizooties et les zoonoses dans les zones touchées par la MVE	16
Tableau 2 : STRATEGIE 2 : Renforcer les capacités des acteurs du secteur animal dans le but d'améliorer leur contribution dans la lutte contre les épizooties et les zoonoses dans les zones touchées par la MVE.....	17
Tableau 3 : STRATEGIE 3 : Renforcer les équipes multidisciplinaires d'investigation et de riposte contre les mortalités des animaux dans le but d'améliorer la gestion des épizooties et des zoonoses dans les zones touchées par la MVE	18
Tableau 4 : STRATEGIE 4 : Renforcer les équipes multidisciplinaires de surveillance, investigation et de riposte contre les mortalités des animaux dans le but d'améliorer la gestion des épizooties et des zoonoses dans les zones à haut risque de MVE	19
Tableau 5 : STRATEGIE 5: Renforcer les capacités des acteurs le long de la chaîne de valeur des différentes spéculations animales dans les zones touchées par la MVE dans le but d'accroître la production animale.....	20
Tableau 6 : STRATEGIE 6 : Promouvoir les mesures efficaces de biosécurité, de prévention et contrôle de l'infection et de la police sanitaire susceptibles de minimiser les risques sanitaires dans les exploitations pastorales et autres structures connexes dans les zones touchées par la MVE.....	21
Tableau 7 : STRATEGIE 7 : Assurer l'intégration des acteurs sociaux dans la lutte contre les épizooties et les zoonoses dans les zones touchées par la MVE.....	22
Tableau 8 :STRATEGIE 8: Conduire la recherche sur les maladies animales et les zoonoses dans les zones touchées par la MVE ainsi que d'autres zones à risque	23
Tableau 9 : STRATEGIE 9: Rendre disponible les outils de surveillance et de riposte en santé animale	24
Tableau 10 : STRATEGIE 10 : Assurer la pérennisation des activités de production et contrôle des maladies animales et des zoonoses dans les zones touchées et non touchées par la MVE.....	25

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République Démocratique du Congo (RDC) connaît, depuis le mois d'août 2018, sa 10^{ème} épidémie de la Maladie à virus Ebola (MVE). Avec ses 2877 cas confirmés et probables parmi lesquels 1934 décès (situation du 18/8/2019) d'une part et, d'autre part, son extension dans le temps qui vient de dépasser la barre de 12 mois, cette épidémie est classée 2^{ème} plus grande épidémie meurtrière dans l'histoire de la MVE, après celle de l'Afrique de l'Ouest (2014-2016). Depuis le 17 juillet 2019, l'actuelle épidémie de la RDC a été déclarée par le Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) «Urgence de Santé Publique de Portée Internationale» (USPPI).

Jusqu'à présent, la maladie est contenue que dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Cependant, le risque d'extension dans les autres provinces de la RDC reste toujours très élevé. D'autre part, le risque de transmission transfrontalière de cette épidémie reste aussi très élevé notamment en ce qui concerne les pays voisins parmi lesquels le Sud-Soudan, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi avec lesquels la RDC entretient d'intenses mouvements de personnes et des biens y compris des animaux et des denrées alimentaires d'origine animale. Il est donc à craindre que la situation sécuritaire des populations de l'Est de la RDC touchées par cette épidémie soit fortement affectée par l'insécurité alimentaire au cas où cette épidémie se dégradait davantage avec risque de fermeture des frontières ou alors une limitation très accentuée des transactions transfrontalières entre la RDC et les pays susmentionnés.

Depuis la déclaration de cette épidémie comme USPPI, sa gestion est passée de l'approche multidisciplinaire à l'approche multisectorielle. Le plan stratégique de riposte contre l'actuelle épidémie de la MVE en DRC 4^{ème} édition (PSR-4) reprend, comme cinquième axe : « la synergie des activités de santé publique avec celles des secteurs sécuritaire, humanitaire, financier et de préparation opérationnelle des pays limitrophes pour créer un environnement favorable à la riposte ». A travers cet axe, des activités humanitaires et de développement seront réalisées dans le but de renforcer la résilience de la population.

Dans la zone touchée, le secteur de l'élevage est l'une des activités principales des populations à côté de l'agriculture et du petit commerce ; il mérite donc une

attention particulière. En effet, l'élevage permet aux populations locales non seulement d'en tirer une partie de leur subsistance, mais il constitue aussi leur banque sur pieds et, en même temps, une épargne sûre et mobilisable à tout moment en cas de besoin. Or, depuis le début de cette épidémie, plusieurs cas d'épizooties (épidémies affectant les animaux) ont été signalées tant chez les chèvres, les moutons, les porcs que les bovins ; ces mortalités à répétition d'animaux ont été observées dans plusieurs zones de santé affectées par la MVE. Cependant, aucune de ces épizooties n'a fait l'objet ni d'une investigation ni de riposte. Cette situation qui est fortement à déplorer se passe dans un contexte où l'application des mesures de lutte de l'actuelle épidémie nécessite l'implication de toutes les couches de la population. Or cette indifférence vis-à-vis des menaces d'extermination des animaux de cette communauté locale manifestée par les autorités du secteur d'élevage d'une part, et d'autre part, par des équipes venues au secours de ces mêmes populations dont on souhaite l'implication dans la riposte ne peut qu'accroître l'indifférence de celles-ci vis-à-vis de l'appel d'appropriation lancé par des équipes de riposte contre la MVE.

Il est donc évident que, dans le cadre d'une approche intégrée de lutte contre la MVE, les stratégies mises en place puissent tenir compte des besoins des populations locales si jamais on désire voir cette même population s'approprier cette lutte qui ne pourra jamais être effective sans la participation de la population locale. Tout comme dans tous les secteurs impliqués dans cette riposte, le secteur animal qui est présent lors de toutes les épidémies de la MVE depuis 2012, doit revisiter ses stratégies en tenant compte des particularités de la riposte de cette 10^{ème} épidémie de la MVE qui se déroule dans un contexte bien différent des neuf précédentes et qui nécessite des fortes actions humanitaires et de développement.

II. OBJECTIFS DU PLAN

1. Objectif général

L'objectif général du plan stratégique du secteur animal est de lutter contre les épizooties dans les zones touchées par la MVE ainsi que les zones voisines, de prévenir la contamination humaine et de la faune sauvage, et de promouvoir les activités de développement en rapport avec la production animale et la protection de la faune sauvage.

2. Objectifs spécifiques

- Renforcer les structures du secteur animal dans le but de les rendre plus performantes dans la lutte contre les épizooties et les zoonoses dans les zones touchées par la MVE;
- Renforcer les capacités des acteurs du secteur animal dans le but d'améliorer leur contribution dans la lutte contre les épizooties et les zoonoses dans les zones touchées par la MVE;
- Renforcer des équipes d'investigation et de riposte contre les mortalités animales dans le but d'améliorer la gestion des épizooties et des zoonoses dans les zones touchées par la MVE ;
- Renforcer les équipes de surveillance, d'investigation et de riposte contre les mortalités animales dans le but d'améliorer la gestion des épizooties et des zoonoses dans les zones à haut risque de MVE
- Renforcer les capacités des acteurs le long de la chaîne de valeur des différentes spéculations animales dans les zones touchées par la MVE dans le but d'accroître la production animale ;
- Promouvoir les mesures efficaces de biosécurité, de prévention de l'infection et de police sanitaire susceptibles de minimiser les risques sanitaires dans les exploitations pastorales et autres structures connexes dans les zones touchées par la MVE ;
- Assurer l'intégration des acteurs sociaux (psychologues, communicologues, sociologues, anthropologues, socio-économistes...) dans la lutte contre les épizooties et les zoonoses dans les zones touchées par la MVE ;
- Conduire la recherche sur les maladies animales et les zoonoses dans les zones touchées par la MVE ainsi que d'autres zones à risque;
- Rendre disponibles les outils de surveillance et de riposte en santé animale ainsi que les documents de référence en rapport avec la production et santé animales ;
- Assurer la pérennisation des activités de production et contrôle des maladies animales et des zoonoses dans les zones touchées et non touchées par la MVE.

III. PROBLEMES CIBLES DANS LE SECTEUR ANIMAL

1. Mortalités d'animaux d'élevage dans les zones touchées

Depuis le début de cette épidémie, plusieurs cas de mortalités ont été signalés chez les animaux d'élevage. Ces épizooties (épidémies chez les animaux) seraient dues à plusieurs maladies non encore identifiées jusqu'à ce jour. Cette situation risque non seulement de mettre en péril l'économie des ménages qui ne vivent que de ce secteur d'élevage mais aussi d'exposer les populations concernées au cas où ces maladies animales pourraient se transmettre aux humains (zoonoses). Aussi, il est à craindre que ces épizooties ne s'étendent dans d'autres contrées étant donné le mouvement accru de la population. Pareil mouvement de la population est souvent remarqué dans plusieurs contrées de la RDC où les éleveurs tendent à soustraire leurs bétails des zones infectées ou celles à risque. Ainsi donc, les mortalités non contrôlées d'animaux d'élevage peuvent aussi constituer un risque majeur d'expansion de la MVE à travers le déplacement d'éleveurs ou des détenteurs d'animaux domestiques. Les actions à prendre devront être dirigées vers la surveillance des animaux domestiques à l'intérieur de la zone déjà infectée, aux frontières zonales ainsi qu'aux frontières internationales d'autant plus qu'il y a un afflux important d'animaux venant des pays voisins. Une riposte efficace est de mise dans toutes les zones déjà atteintes.

2. Risque de transmission du virus Ebola à la population humaine à partir d'un réservoir animal :

L'origine animale du virus Ebola impose une surveillance accentuée du secteur animal surtout celle de la faune sauvage afin de limiter les risques de transmission du virus à travers les animaux trouvés morts mais aussi des réservoirs asymptomatiques comme les chauves-souris. Cette surveillance doit se faire avant, pendant et après une épidémie de la MVE dans une contrée. Il en est de même des zones avoisinantes car il y a à craindre que le risque de contamination puisse persister dans une zone étendue pendant quelques mois : cas de l'actuelle épidémie qui a fait suite à celle de Bikoro, et aussi les épidémies successives de Mweka I et Mweka II dans l'ancienne province du Kasai Occidental. A côté de la surveillance, les recherches doivent aussi être poursuivies dans le but d'élucider la problématique de la niche écologique du virus Ebola.

3. Risque de transmission du virus Ebola aux animaux domestiques :

Les recherches menées à ce jour, même lors des précédentes épidémies de la MVE en RDC, montrent que les animaux domestiques peuvent aussi être exposés au virus Ebola. Ainsi, il est fort probable qu'une contamination des animaux domestiques puisse avoir lieu soit à partir des personnes infectées qui entreraient en contact avec eux ou encore à partir d'un environnement souillé par des fluides émanant des personnes infectées. Ainsi, une surveillance de ces animaux est donc nécessaire pendant l'épidémie. Cette surveillance des animaux domestiques dans les fermes et la communauté ainsi que leurs produits dans les abattoirs et les marchés a démarré en 2012 lors de l'épidémie de la MVE à Isiro. Actuellement, les Médecins vétérinaires qui sont sur le terrain sont plus impliqués dans la surveillance épidémiologique (côté humain) plutôt que la surveillance écologique (côté animal). L'envoi d'une équipe d'experts des Médecins vétérinaires qui se concentreraient dans la surveillance écologique est donc indispensable.

4. Risque de transmission des maladies animales entre les zones touchées et non touchées par l'actuelle épidémie de la MVE :

Les mêmes actions mentionnées dans le point précédent devront aussi être réalisées dans les zones avoisinantes où le risque d'expansion des épizooties est évident. Ceci dans le but de rendre l'action plus efficace et éviter une expansion de ces maladies dans le reste du territoire national. Une surveillance animale dans les zones voisines est aussi primordiale pour réduire le risque de transmission des maladies animales dans les zones touchées par l'actuelle épidémie de la MVE.

5. Risque de transmission des maladies animales aux populations humaines :

Dans un contexte où près de 75% des maladies émergentes et ré-émergentes sont d'origine animale, toute épizootie devrait être considérée comme un risque potentiel de transmission des maladies entre les animaux et les populations humaines. Ceci est d'autant plus important dans la mesure où nos populations congolaises consomment volontiers les animaux malades et même ceux trouvés morts. Dans le cas actuel où les services de santé sont déjà très sollicités, l'apparition d'une maladie zoonotiques dans la population serait très dommageable. Ainsi, la mise en place des

mesures de prévention, la surveillance des populations animales et humaines dans les zones concernées ainsi que la riposte aux actuelles épizooties sont indispensables.

6. Risque de pénurie d'intrants d'élevage suite à la réduction des mouvements transfrontaliers :

Le fait que l'actuelle épidémie ait été déclarée « Urgence Sanitaire de Portée Internationale » milite en faveur des mesures préventives en rapport avec d'éventuelles restrictions des mouvements des personnes et des biens entre la RDC et ses pays voisins. Au cas cela arrivait, le secteur de l'élevage serait très touché avec une diminution de l'approvisionnement en intrants d'élevage qui, dans la partie Est du pays, proviennent des pays voisins. Un tel déficit en intrants risquerait d'être préjudiciable pour les élevages qui sont présents dans les zones touchées. Ainsi, des mesures préventives telles qu'un stockage important d'intrants, petits matériels, consommables et réactifs sont envisageables afin de maintenir la production locale et éviter des frustrations des populations impliquées ; ce qui serait dommageable pour leur engagement à la riposte contre la MVE.

7. Risque d'insécurité alimentaire suite à la réduction des mouvements transfrontaliers :

Actuellement, la grande partie de la nourriture des provinces de l'Est de la RDC provient de ses pays voisins. Ainsi, le risque de limitation des mouvements au niveau des frontières internationales suite à la crainte de la transmission de la MVE dans les pays voisins pourrait conduire à une pénurie alimentaire sans précédent. Il est donc indispensable de mettre en place des stratégies tendant à stocker la nourriture mais aussi, et beaucoup mieux, à favoriser la production locale. Dans le secteur de l'élevage, les mesures devront prises pour favoriser la production d'animaux à cycle court de production comme le porc, la volaille, le lapin, le poisson. Toutefois, vue l'importance des élevages bovins et des petits ruminants dans la zone, des actions devront aussi prises pour stabiliser ces exploitations et leur permettre d'évoluer sans trop de préjudices.

8. Risque de réticence de la population en rapport avec la distribution des vivres par les organisations d'action humanitaire :

Les stratégies mise en place par les organismes d'action humanitaire de distribuer des aliments aux contacts et aux victimes d'Ebola est très louable. Mais au cas où l'approvisionnement en denrées alimentaires devra se faire à partir de l'extérieur, cela risquera d'être confronté aux manifestations des « anti Ebola » comme c'est déjà le cas avec le vaccin. Pour prévenir cela, il serait envisageable de considérer une stratégie à deux volets : (1) à court terme, assurer l'approvisionnement à l'extérieur du pays et (2) à moyen et long terme, favoriser l'achat local. Ceci implique qu'il faille mettre en place des stratégies afin d'accroître la production locale tant des produits animaux que végétaux. La réalisation de ces actions sera facilitée par la mise en place d'un cadre de collaboration entre les organismes d'action humanitaire et les secteurs de l'élevage et de l'agriculture.

9. Risque de dépendance en cas de distribution prolongée des vivres aux victimes d'Ebola :

Parmi les conséquences de la MVE figure la stigmatisation. Certaines personnes guéries et parfois même leurs familles ont du mal à se repositionner dans la société. Une assistance matérielle en termes de vivres leur serait profitable dans le but de pallier aux conséquences de cette stigmatisation. Cependant, une assistance prolongée risquerait d'engendrer des effets indésirables comme la dépendance de ces personnes ou ces familles vis-à-vis de cette aide humanitaire. Si cette assistance peut être justifiée à court terme, il serait donc souhaitable, qu'à moyen et à long termes, ces personnes ou familles soient renforcées afin de se prendre finalement en charge. Etant donné que ces populations sont soit éleveurs, cultivateurs ou commerçants, ce renforcement devra viser ces trois secteurs principalement. Ainsi, la distribution des kits d'exploitation qui devront leur permettre de démarrer leurs petites activités (petits élevages, petits champs ou petits ateliers de vente...) serait envisageable. Dans ce cas, un accompagnement par les secteurs concernés (Elevage, Agriculture et Commerce) serait indispensable.

10. Risque de perte d'emploi ou d'opportunités liés aux petits commerces dans les secteurs connexes liés à l'élevage :

L'une des conséquences des épidémies de la MVE a trait à l'insécurité sur le plan de l'emploi. Depuis le début de cette épidémie, beaucoup de personnes ont vu leur emploi être menacé ; une usine d'extraction des minerais a même fermé ses portes en Ouganda suite aux menaces d'Ebola. Dans les zones touchées de la RDC, certains opérateurs de vente, ont vu leurs chiffres d'affaires réduits à cause de cette maladie. Dans le domaine de l'élevage, beaucoup de petits commerçants ne vivent que des transactions liées à l'achat et la vente d'intrants, des matériels et même des produits d'élevage (viande, lait...). Un accompagnement de ce secteur tout au long de la chaîne de valeur de différentes spéculations est donc indispensable pour éviter d'accroître la misère d'une population déjà meurtrie par l'insécurité et la MVE.

11. Risque de transmission du virus Ebola dans les populations des gorilles dans les parcs nationaux :

Parmi les espèces animales qui sont très sensibles à la MVE figurent les primates non humains. Ces animaux peuvent succomber très rapidement à une infection due au virus Ebola. Dans la partie Est de la RDC, plusieurs primates non humains y compris les gorilles de montagnes y sont présents. Ces dernières espèces animales sont même risque d'extinction et méritent une protection maximale, non seulement contre les braconniers mais aussi contre les maladies qui peuvent les décimer. Parmi ces maladies figure la MVE. Etant donné que certaines zones contrôlées par des rebelles sont atteintes par la MVE, il est à craindre que ces animaux soient infectés par ce virus si jamais une contamination environnementale arrivait à avoir lieu à partir des déjections des personnes malades ou même à partir des cadavres qui seraient exposés sur leur parcours. La RDC n'a aucune expérience dans la gestion des épizooties de la MVE chez les primates non humains. Ainsi, il y a lieu d'accentuer la surveillance de ces animaux dans les parcs nationaux et, en même temps, préparer des équipes de riposte en cas d'épizootie due à Ebola chez les animaux sauvages.

12. Risque d'augmentation du braconnage dans les parcs nationaux suite à l'insécurité alimentaire :

L'insécurité alimentaire, si elle n'est pas bien gérée, risque de pousser les populations surtout celles qui vivent à côté des parcs nationaux, de faire recours au braconnage pour assurer leur propre approvisionnement en denrées alimentaires d'origine animale. Des mesures dissuasives sont donc nécessaires afin de décourager les personnes qui tenteraient de faire recours à ces pratiques qui risquent à mettre en péril les populations animales protégées dans ces différents parcs. Dans ce cas, des kits d'élevage suivi d'un accompagnement des experts en sciences sociales et vétérinaires seraient nécessaires.

IV. PLACE DU SECTEUR ANIMAL DANS L'EQUIPE MULTISECTORIELLE DE RIPOSTE CONTRE LA MALADIE A VIRUS EBOLA EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

La RDC est le premier pays à avoir intégré le secteur animal dans l'équipe de riposte contre la MVE. C'est, en effet, lors de l'épidémie d'Ebola à Isiro, en 2012, qu'une équipe de vétérinaires avait, pour la première fois, pris place au sein de l'équipe multidisciplinaire de riposte contre la MVE. Avant cette épidémie, les équipes qui opéraient sur le terrain ne comprenaient pas de vétérinaires malgré leur caractère multidisciplinaire. C'était suite à une mortalité massive d'animaux domestiques et sauvages dans la zone où été notifiés des cas d'Ebola dans cette partie de l'ancienne Province Orientale (l'actuelle province du Haut-Uélé) que la nécessité de faire intervenir les Médecins Vétérinaires s'était fait sentir. Déjà, à l'époque, cette équipe du secteur animal était composée des cadres et agents du Ministère de Pêche et Elevage ainsi que celui de l'Environnement et Développement Durable (dénominations actuelles).

Cette première expérience avait permis de jeter les bases d'une collaboration durable sur le terrain entre les trois secteurs de santé impliqués dans la riposte contre la MVE (santé publique, santé animale et santé environnementale). Durant cette épidémie d'Isiro, l'équipe du secteur animal s'était assignée comme mission d'investiguer les mortalités observées tant chez les animaux domestiques que dans la faune sauvage, arrêter l'épidémie qui sévissait chez les animaux domestiques,

encadrer la population œuvrant dans le secteur animal (éleveurs, chasseurs, abatteurs, vendeurs de viande des animaux domestiques et sauvages...), vulgariser les attitudes à tenir par les acteurs du secteur animal en cas d'épizootie afin d'éviter la propagation de la maladie dans d'autres zones d'une part et, d'autre part, minimiser le risque de contamination humaine¹. Dans l'équipe multidisciplinaire de riposte, le secteur animal était inclus dans la sous-commission « Laboratoire et Recherche ». Plus tard, il sera intégré au sein de la commission « Laboratoire et Recherche » dans le Comité National de Coordination (CNC) de la riposte contre l'épidémie de la MVE.

Depuis cette époque-là, et cela grâce à la formation d'une masse importante des Médecins Vétérinaires épidémiologistes de terrain, ceux-ci sont toujours intégrés dans l'équipe de riposte contre la MVE. Cependant, ces Médecins Vétérinaires sont, sur le terrain, plus utilisés par la sous-commission « Surveillance épidémiologique » plutôt que celle de « Laboratoire et Recherche » qui est sensée s'occuper du secteur animal. Durant l'actuelle épidémie, les efforts fournis pour envoyer, sur le terrain, des Médecins Vétérinaires avec la mission d'intervenir dans le secteur animal comme ce fût le cas en 2012 sont restés vains et cela malgré les multiples cas de mortalités observées chez les animaux. C'est ce qui explique la quasi absence d'experts du secteur animal sur le terrain et, par conséquent, la persistance des mortalités des animaux d'élevage dans les zones concernées par l'actuelle épidémie de la MVE.

La présente démarche s'inscrit dans l'optique d'apporter la lumière sur la place du secteur animal, jadis reconnue en 2012 puis ignorée de nouveau, dans la gestion de l'épidémie de la MVE. Les activités proposées dans le présent plan stratégique de riposte contre la MVE dans le secteur animal ont été contextualisées en tenant compte de l'évolution de l'épidémie sur le terrain. Par souci d'harmonisation, ces activités font suite aux stratégies proposées dans le plan stratégique de riposte contre l'actuelle épidémie de la MVE en RDC 4^{ème} édition (PSR-4).

¹Justin MASUMU, Rapport de mission sur l'investigation des mortalités des animaux domestiques et sauvages dans le territoire de Rungu, district du Haut-Uélé, 13-25 septembre 2012.

En rapport avec le PSR-4, les activités proposées dans le présent plan stratégique du secteur animal s'inscrivent dans le cadre des actions humanitaires et de développement qui doivent être mises en place afin d'apporter, tant soit peu, un soulagement à la souffrance de ces populations déjà meurtries par ce double fléau 'sécuritaire et sanitaire', et qui restent sous les menaces de deux autres fléaux : la 'famine' et la 'disette économique'.

V. AXES STRATEGIQUES D'INTERVENTION

Les stratégies d'intervention mises en place dans le secteur animal pour pallier aux divers problèmes susmentionnés sont regroupées en 10 volets comme décrits ci-dessous :

STRATEGIE 1 : Renforcer les structures du secteur animal dans le but de les rendre plus performantes dans la lutte contre les épizooties et les zoonoses dans les zones touchées par la MVE	
Activités	Indicateurs
Réhabiliter les infrastructures zoo-sanitaires selon les normes	Nombre d'infrastructures zoo-sanitaires réhabilitées
Doter les structures zoo-sanitaires des équipements et matériels	PV de réception des équipements et matériels
Redynamiser le réseau de surveillance intégrée	Nombre de rapports d'activités du réseau de surveillance
Activer le réseautage des laboratoires vétérinaires nationaux	Nombre de rapports d'activités du réseau des laboratoires vétérinaires
Intégrer le secteur de la santé animale (animaux domestiques et faune sauvage) dans le secrétariat technique multisectoriel de riposte contre Ebola	Acte administratif disponible
Suivre et évaluer les activités	Nombre de rapports de suivi et évaluation des activités sur terrain

Le renforcement de ces structures va se baser sur les résultats des études d'évaluation du système de surveillance des maladies animales et des zoonoses réalisées par la FAO d'une part et, d'autre part, par le Centre Interdisciplinaire de Gestion du Risque Sanitaire, chez les animaux domestiques, chez les animaux sauvages dans les aires communautaires et dans les aires protégées¹.

¹CIGERS, 2017. Evaluation du système de surveillance des maladies animales et des zoonoses en République Démocratique du Congo.

STRATEGIE 2 : Renforcer les capacités des acteurs du secteur animal dans le but d'améliorer leur contribution dans la lutte contre les épizooties et les zoonoses dans les zones touchées par la MVE

Activités	Indicateurs
Identifier le personnel de terrain des secteurs de la santé animale et de la faune sauvage à tous les niveaux	Liste du personnel de santé animale présent sur le terrain
Former les professionnels de la santé animale à tous les niveaux	Nombre de professionnels de la santé animale formés
Former les Agents Communautaires de Santé Animale (ACSA) sur la surveillance à base communautaire	Nombre d'ACSA formés
Doter les agents de terrain en matériels et équipements de surveillance	PV d'acquisition de matériels et équipements
Mener des activités la surveillance de routine dans les élevages, aires protégées, parcs et les postes d'observation zoo-sanitaire	Nombre de rapports d'activités de surveillance effectuée
Suivre et évaluer les activités	Nombre des rapports de suivi et évaluation des activités sur terrain

Le système de surveillance des maladies animales et des zoonoses dispose des ressources humaines à tous les niveaux c'est-à-dire au niveau central, intermédiaire et périphérique. Le niveau central est principalement composé des directions tandis que les niveaux intermédiaire et périphérique sont composés respectivement des inspections provinciales et des bureaux des territoires. Les autres professionnels de santé sont constitués des personnes travaillant sur les animaux ainsi que leurs produits et sous-produits. Les ACSA constituent les unités qui relient les agents des territoriaux et les autres professionnels de santé qui se trouvent au niveau de la communauté. C'est à leur différent niveau que la surveillance est réalisée chez les animaux ainsi que leurs produits et sous-produits, à la base. Ce renforcement s'étendra ainsi du sommet à la base.

STRATEGIE 3 : Renforcer les équipes multidisciplinaires d'investigation et de riposte contre les mortalités des animaux dans le but d'améliorer la gestion des épizooties et des zoonoses dans les zones touchées par la MVE

Activités	Indicateurs
Elaborer un plan national de contingence de la MVE en santé animale	Plan de contingence de la MVE disponible
Mettre en place des équipes multidisciplinaires d'investigation et de riposte contre la MVE à tous les niveaux	Nombre d'équipes multidisciplinaires de riposte mises en place
Organiser des séminaires de mise à niveau des membres des équipes multidisciplinaires de riposte	Nombre de rapports de séminaires organisés
Intégrer les acteurs des services de santé animale et de la faune sauvage aux équipes de riposte existantes	Acte administratif disponible
Investiguer les épizooties actuelles et futures observées sur le terrain dans les zones touchées	Nombre des rapports d'investigation réalisés
Organiser la riposte contre les épizooties dans les zones touchées	Nombre de rapport de riposte organisée
Suivre et évaluer les activités	Nombre de rapports de suivi et évaluation des activités sur terrain

Lors de l'épidémie de la MVE de 2012, une équipe multidisciplinaire composée des acteurs des ministères de la santé humaine, animale et environnementale était constituée. Vu le contexte actuel, les experts des sciences sociales (socio-anthropologues, communicologues et psychologues) devront être intégrés dans les différentes équipes qui auront à intervenir dans le secteur animal. Les activités en rapport avec le mouvement d'animaux tant entre les différentes communautés à l'intérieur du pays qu'au niveau des frontières internationales nécessiteront l'intervention du secteur de la sécurité. Vue la vétusté des textes légaux en la matière, l'intervention des autorités administratives et politiques sera indispensable.

STRATEGIE 4 : Renforcer les équipes multidisciplinaires de surveillance, investigation et de riposte contre les mortalités des animaux dans le but d'améliorer la gestion des épizooties et des zoonoses dans les zones à haut risque de MVE

Activités	Indicateurs
Cartographier les zones à haut risque	Cartes des zones à haut risque disponibles
Mettre en place des équipes multidisciplinaires de surveillance, d'investigation et de riposte contre les épizooties et des zoonoses	Nombre d'équipes multidisciplinaires mises en place
Former les membres des équipes multidisciplinaires	Nombre des membres formés
Doter les équipes en équipements et matériels de surveillance et riposte	Nombre de PV de réception
Mener des activités de surveillance de routine dans les élevages, aires protégées, parcs et les postes d'observation zoo-sanitaire	Nombre de rapports d'activités de surveillance effectuée
Organiser la riposte contre les épizooties	Nombre de rapports de riposte organisée
Suivre et évaluer les activités	Nombre des rapports de suivi et évaluation des activités sur terrain

Les mêmes dispositions prises pour les zones infectées par la MVE pour empêcher la propagation des maladies animales et des zoonoses devront aussi être mises en œuvre dans les différentes zones à haut risque de la MVE. Ceci permettra, non seulement d'éviter le passage des pathogènes des animaux situés dans les foyers épidémiques vers les zones adjacentes mais aussi d'empêcher l'introduction des maladies de ces dernières zones vers les zones infectées par la MVE. Ces actions seront menées dans les provinces voisines l'Ituri, du Nord-Kivu et le Sud-Kivu. Un accent particulier sera mis sur les aires protégées et les parcs nationaux étant donné le risque que présente cette maladie pour certaines catégories d'animaux sauvages et plus particulièrement les primates non humains parmi lesquels les gorilles des montagnes qui font partie des animaux sauvages protégés.

STRATEGIE 5: Renforcer les capacités des acteurs le long de la chaîne de valeur des différentes spéculations animales dans les zones touchées par la MVE dans le but d'accroître la production animale

Activités	Indicateurs
Mettre en place un cadre de concertation entre les organismes d'action humanitaires et les secteurs d'élevage et de l'agriculture	Protocole d'accord signé par différentes parties
Identifier les acteurs le long de la chaîne de valeur pour chaque spéculation animale	Liste d'acteurs identifiés le long de la chaîne de valeur par spéculation animale
Faire une analyse participative des atouts et contraintes liés à chaque spéculation animale	Rapports d'analyse
Former les acteurs impliqués dans la chaîne de valeur de chacune des spéculations animales y compris les victimes d'Ebola	Nombre d'acteurs formés
Rendre disponible les matériels, équipement et intrants d'élevage de bonne qualité	Dépôts de matériels, équipement et intrants disponibles
Distribuer des kits d'élevage aux victimes d'Ebola	Nombre de kits distribués
Suivre et évaluer les activités	Nombre des rapports de suivi et évaluation des activités sur terrain

L'épidémie de la MVE peut lourdement affecter le secteur de l'élevage dans l'Ituri, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu. Les présentes actions permettront d'accompagner tous les acteurs le long de la chaîne de production de différentes spéculations animales en ce qui concerne les aspects liés à la formation continue, l'approvisionnement en intrants et l'écoulement des produits. Une synergie devra être mise en place avec le PAM afin de favoriser l'achat des produits locaux. De même, des kits d'élevage seront distribués aux personnes qui nécessitent une assistance de longue durée comme les survivants de la MVE.

STRATEGIE 6 : Promouvoir les mesures efficaces de biosécurité, de prévention et contrôle de l'infection (PCI) et de la police sanitaire susceptibles de minimiser les risques sanitaires dans les exploitations pastorales et autres structures connexes dans les zones touchées par la MVE

Activités	Indicateurs
Faire l'état des lieux sur le niveau d'application des mesures biosécurité, de PCI et de police sanitaire dans les différentes exploitations animalières et aux frontières	Existence du rapport de l'état de lieux
Former les acteurs sur les respects de mesures de biosécurité, PCI et police sanitaire	Nombre d'acteurs formés
Conduire des activités de vaccination contre les maladies à prévention vaccinale dans les élevages	Nombre d'animaux vaccinés
Rendre disponible le matériel et intrants liés à la biosécurité, PCI ainsi que la police sanitaire	Liste de matériel et intrants disponibles sur le terrain
Suivre et évaluer les activités	Nombre des rapports de suivi et évaluation des activités sur terrain

Le niveau d'application des mesures de prévention tant au niveau des exploitations animalières qu'aux frontières nationales et internationales sera réalisé avec la collaboration avec les experts de l'Enseignement supérieur et universitaire et plus particulièrement ceux des facultés de Médecine Vétérinaire. Les modules de formation seront élaborés en collaboration avec les experts du Ministère de la Santé Publique en charge de la prévention et l'infection. Les campagnes de vaccination concerneront les maladies qui seront identifiées par les équipes d'investigation et confirmées par les laboratoires vétérinaires. Un accent particulier sera mis sur les importations d'animaux qui souvent constituent le point de départ des épidémies pour les exploitations nationales surtout que les textes actuels de police sanitaire sont obsolètes.

STRATEGIE 7 : Assurer l'intégration des acteurs sociaux dans la lutte contre les épizooties et les zoonoses dans les zones touchées par la MVE

Activités	Indicateurs
Mener le plaidoyer auprès des APA pour l'intégration des acteurs sociaux	Nombre de plaidoyers menés
Identifier les acteurs sociaux	Nombre d'acteurs identifiés
Renforcer les capacités des acteurs sociaux identifiés	Nombre d'acteurs sociaux renforcés
Doter les acteurs sociaux des outils de travail	Outils de travail disponibles
Conduire les activités de sensibilisation sur le terrain	Rapports d'activités
Suivre et évaluer les activités	Nombre des rapports de suivi et évaluation des activités sur terrain

L'intégration des acteurs sociaux dans la lutte contre la MVE s'est réalisée au fur et à mesure que se construisaient les stratégies de riposte. Actuellement, il est clairement démontré que la mise en place des mesures de lutte efficaces passe une forte mobilisation des acteurs concernés. De même, les activités de lutte contre les maladies animales ainsi que la protection de la faune sauvage dans les aires protégées et les parcs nationaux nécessitent l'intégration des acteurs sociaux tant dans la communication de différentes stratégies développées que dans la mobilisation des communautés concernées. C'est ainsi que, tout au long des interventions prévues dans l'actuel plan stratégique, une place de choix sera réservée à ces acteurs sociaux (psychologues, communicologues, socio-anthropologues, socio-économistes) et cela à tous les niveaux. Les acteurs sociaux ayant de l'expertise en matière de la gestion du risque sanitaire ainsi ceux impliqués dans l'actuelle équipe de riposte de la MVE seront mis à profit.

STRATEGIE 8: Conduire la recherche sur les maladies animales et les zoonoses dans les zones touchées par la MVE ainsi que d'autres zones à risque

Activités	Indicateurs
Identifier des acteurs	Nombre des acteurs identifiés
Elaborer des protocoles de recherche	Nombre des protocoles de recherche élaborés et disponibles
Collecter les données qualitatives	Base de données disponible et à jour
Collecter les échantillons sur le terrain	Nombres d'échantillons collectés
Analyser les échantillons au laboratoire	Nombre des échantillons analysés
Tester des protocoles expérimentaux sur le terrain	Nombre de protocoles expérimentaux testés
Diffuser des résultats	Nombre d'articles scientifiques Nombre de présentations scientifiques Nombre de rapports
Suivre et évaluer des activités	Nombre des rapports de suivi et évaluation des activités sur terrain

Les recherches seront réalisées dans le but d'éclaircir certaines questions en rapport avec les épizooties qui sévissent actuellement dans les zones touchées par la MVE. De même, les aspects impliquant les animaux dans l'épidémiologie de la MVE seront aussi abordés. Les acteurs intéressés par ces sujets seront identifiés au niveau des universités et centre de recherche. De même, les acteurs intéressés par la recherche en rapport avec la production animale seront aussi impliqués. Ces recherches seront conduites dans les mêmes zones d'intervention que toutes les autres activités prévues dans le présent plan stratégique. Les résultats de ces recherches seront diffusés d'abord sur le terrain à travers les campagnes de vulgarisation puis à travers les articles scientifiques et dans les forums nationaux et internationaux. La presse locale sera aussi mise à profit pour assurer une large diffusion sur le plan national et même en dehors des frontières locales.

STRATEGIE 9: Rendre disponible les outils de surveillance et de riposte en santé animale

Activités	Indicateurs
Inventorier les outils de surveillance disponibles	Nombre d'outils répertoriés
Revisiter et valider les outils existants	Nombre d'outils revisités et validés
Elaborer et valider les outils non existants	Nombre d'outils élaborés et validés
Diffuser les outils	Nombre d'outils diffusés
Suivre et évaluer des activités	Nombre des rapports de suivi et évaluation des activités sur terrain

Les activités de surveillance et de riposte nécessitent l'utilisation de plusieurs outils qui doivent être développés et validés. Si beaucoup de ces outils existent dans le secteur animal, certains d'entre eux nécessitent une mise à jour et tant d'autres devront encore être élaborés. Parmi ces outils, le guide de Surveillance Intégrée des Maladies Animales et Riposte (SIMAR) qui est en cours de validation par la FAO est une priorité. De même, certains textes réglementaires devront être initiés par les autorités locales des zones affectées dans le but de couvrir les lacunes des documents existants présentement sur le terrain. Ainsi, l'implication des APA dans les zones concernées est indispensable.

STRATEGIE 10 : Assurer la pérennisation des activités de production et contrôle des maladies animales et des zoonoses dans les zones touchées et non touchées par la MVE.

Activités	Indicateurs
Identifier les associations/ coopératives les acteurs impliqués dans la production et santé animale	Nombre d'associations/ coopératives identifiées
Favoriser le regroupement en associations/ coopératives formalisées des acteurs dans divers milieux selon les cas	Nombre d'associations/ coopératives créés et formalisées
Renforcer les capacités des associations/ coopératives en bonne gouvernance	Nombre d'associations/ coopératives renforcées
Faire les plaidoyers auprès des APA et partenaires nationaux et internationaux pour le soutien des activités de production et santé animale	Nombre des plaidoyers réalisés
Suivre et évaluer des activités	Nombre des rapports de suivi et évaluation des activités sur terrain

L'ensemble d'activités prévues dans le présent plan stratégique de riposte contre la MVE dans le secteur animal devra permettre d'améliorer la prise en charge des acteurs impliqués dans ce secteur au niveau de toutes les zones affectées par l'actuelle épidémie de la MVE. Les stratégies développées dans ce plan servira de base pour la collaboration intersectorielle entre la santé publique et animale lors des prochaines épisodes d'Ebola, tant en RDC qu'ailleurs. Les interventions qui seront réalisées dans le secteur de la faune sauvage garantiront la mise en place d'un système de surveillance longtemps attendu pour la sauvegarde de la santé de ces animaux. Cependant, des moyens devront être trouvés afin d'assurer la pérennisation de toutes ces activités sur le terrain.

VI. COORDINATION DES ACTIVITES

En ce qui concerne les animaux d'élevage, les activités susmentionnées seront réalisées par le Ministère ayant la production et santé animales dans ses attributions (Ministère de Pêche et Elevage). Le Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD) se chargera de la gestion des activités en rapport avec la faune sauvage dans les aires communautaires tandis que l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) s'occupera des activités qui se dérouleront dans les parcs nationaux.

Les activités liées à la recherche scientifique bénéficieront de la contribution des institutions d'Enseignement Supérieur et Universitaire ainsi que celles de la Recherche Scientifique. L'Institut National de Recherche Biomédicale (INRB) ainsi que les Laboratoires Vétérinaires Central (LVC) et de Goma (LVG) seront mis à profit pour l'analyse des échantillons animaux (LVC et LVG) et dangereux (INRB). Pour toutes ces activités, les institutions susmentionnées vont les réaliser en collaboration avec leurs partenaires habituels (OMS, FAO, JICA, KOICA...). La contribution du PAM qui est chargé de l'assistance humanitaire en vivres alimentaires, l'UNICEF qui s'occupe de la situation des enfants, premiers victimes de tous ces fléaux, et l'USAID qui est très actif dans le domaine du développement est très attendue.